

Département des Affaires Juridiques
Décision : DAJ2025-349

**LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE**

Vu le code de la recherche ;

Vu le code général de la fonction publique
et ses textes d'application ;

Vu le décret du 1^{er} février 2023
portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2010-62
relative à l'unité mixte de recherche U 1016 ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2014-307
relative à l'unité mixte de recherche U 1016 ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2019-1
relative à l'unité mixte de recherche U 1016 ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2022-101
relative à l'unité mixte de recherche U 1016 ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2024-119
relative à l'unité mixte de recherche U 1016 ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2024-536
relative à l'unité mixte de recherche U 1016 ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2025-331
relative à l'unité mixte de recherche U 1016 ;

DECIDE :

Article 1 : Madame Catherine POSTIC est nommée directrice adjointe de l'unité mixte de recherche U1016, intitulée « Institut Cochin », jusqu'au 31 décembre 2029.

Article 2 : La présente décision prend effet à compter du 30 juin 2025.

Didier SAMUEL